VOUS PROTÉGEZ VOTRE ENFANT CONTRE LES DANGERS VISIBLES.

Mais que faites-vous contre les dangers invisibles?

Pour rendre service à votre enfant : renseigner vous sur la vaccination.

Pour en savoir plus, consulter le site immunize.ca ou adresser vous à votre médecin, votre infirmière, votre pharmacien(ne) ou votre direction de santé publique.

La Coalition canadienne pour la sensibilisation et la promotion de la vaccination

immunize.ca

Adapté et imprimé avec l'autorisation de ImmunizeBC. | Financement assuré en partie par l'Agence de la santé publique du Canada.